

MÉCÉNAT LOGISTIQUE : DON DE TRANSPORT

VALORISEZ VOS KILOMÈTRES
SOLIDAIRES



> SOLAAL peut organiser la livraison grâce au mécénat logistique



L'agriculteur fait don de
ses produits et/ou du
conditionnement

SOLAAL organise
la livraison

Le transporteur fait
don du transport

Attestation
de don

POURQUOI SE MOBILISER ?



- > Optimisez l'impact environnemental de vos déplacements
- > Valorisez votre entreprise auprès de vos salariés et fournisseurs
- > Aidez les associations à récupérer des produits à moindres frais
- > Participez à une chaîne de solidarité
- > Bénéficiez d'une réduction d'impôt

SOLAAL A BESOIN DE VOUS, CONTACTEZ-NOUS !
SOLAAL vous aide gratuitement à réaliser votre don.



LE SAVIEZ-VOUS ?

> **Pour le transport** : L'attestation de don vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60%** de la valeur du coût de revient de la prestation (dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % de votre chiffre d'affaires).



PENSEZ-Y !

Lors d'une livraison, les produits sont sous la responsabilité du transporteur. En cas de litige (ex : retard, palette endommagée, etc.), le transporteur peut devenir propriétaire de la marchandise (transfert de propriété) et décider de la donner à une association d'aide alimentaire. SOLAAL vous aide gratuitement à distribuer les produits.



LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE DON, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

ILS TÉMOIGNENT...



leur valeur nutritive. »

« Grâce à notre service d'expédition, nous offrons également la logistique pour les associations bénéficiaires de nos produits. Les moyens logistiques peuvent être parfois insuffisants pour certaines associations, c'est donc une façon de les soutenir dans leurs activités. En les livrant, nous assurons aussi aux personnes aidées de consommer rapidement nos produits avant qu'ils ne perdent

Nicolas LEDUC, directeur - SRPM Négoces (76)

« Carrefour s'engage activement dans le mécénat logistique auprès de SOLAAL (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires). Ce partenariat de longue date vise à lutter contre le gaspillage alimentaire et à favoriser l'accès des plus démunis à une alimentation saine. Grâce à notre vaste réseau logistique, nous collectons les surplus de produits frais directement chez les producteurs et les mettons à disposition de SOLAAL, qui se charge ensuite de leur redistribution auprès des associations. Ce soutien logistique est crucial pour acheminer rapidement des denrées périssables aux bénéficiaires d'associations d'aide alimentaire, garantissant ainsi leur fraîcheur et leur qualité. Cet engagement reflète notre responsabilité sociale et notre désir de contribuer positivement à la société en renforçant la solidarité alimentaire. Ce partenariat avec SOLAAL démontre qu'il est possible de conjuguer efficacité logistique et générosité. »

Simon LALLEMENT, directeur Transport - Carrefour Supply Chain France



« LE DON ALIMENTAIRE, ON LE FAIT À TOUT BOUT DE CHAMP ! »

CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org

DÉCLAREZ
VOS DON

